



MAIRIE
DE
MEYRAS

DÉCEMBRE 2023

LA GAZETTE N°9

AU SOMMAIRE

Edito

Travaux/Tourisme

Thermalisme

Vie du village

Animation—culture—vie associative

Vie scolaire

Sécurité Civile

Communauté de Communes

Portrait

Etat civil



MEYRAS UN VILLAGE DE CARACTÈRE PLEIN DE VIE !



LA FOIRE DE LA ST BLAISE



Meyrassiennes, Meyrassiens,

Les fêtes de fin d'années arrivent à grands pas.

L'année 2023 a été marquée par l'inflation, l'augmentation du carburant, la crise énergétique, les différents conflits aux portes de l'Europe.

Le gouvernement a décidé cette année d'augmenter de manière inédite les bases de valeurs locatives de +7.1% sur la taxe foncière.

L'équipe municipale a décidé à la majorité d'augmenter seulement de 2% le taux d'imposition mais la finalité en est que la facture est « bien salée ».

2023 a été riche en festivités, Foire de la St Blaise, fête du printemps, feux d'artifice, les castagnes et bien d'autres évènements qui ont permis de partager tous ensemble des moments conviviaux et chaleureux.

Nos priorités pour 2023 ont été axées sur la sécurité, dont 3 projets sont en cours ou viennent de se terminer :

Le parking de sécurisation de l'école, le cheminement piéton au PLOT avec le busage des fossés, la création de deux arrêts de bus et l'aménagement du carrefour de La Taillade.

Il nous reste encore différentes problématiques à traiter, comme le problème de vitesse sur certains hameaux (Champagne, Le plot...), dont Pont de Veyrières qui sera notre priorité.

Le deuxième axe est centré sur le développement économique et touristique de la commune par notamment la création d'un commerce multiservice de 177 m², des travaux de rénovation au niveau des thermes de Neyrac-Les-Bains et bien d'autres projets que je vous laisse découvrir en feuilletant la gazette.

Une programmation culturelle riche et variée vous a été également proposée.

Nous poursuivons la protection de notre patrimoine par la rénovation d'un premier vitrail de l'église que vous allez pouvoir découvrir en cette fin d'année.

En cette fin d'année, j'ai également une pensée particulière pour tous les habitants qui nous ont quittés.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'années auprès des vôtres.

Bonne lecture de cette 9ème édition !

Résolument à vos côtés.

Karine ROBERT
Maire





Invitation à la population

Le samedi 13 janvier 2024
à 18h30
à la salle d'Animation

à l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié avec amuses bouches sera offert par la municipalité.



ENTREPOT ET MULTICOMMERCE

Où en sommes nous ?

Ces deux chantiers sont étroitement liés puisque, rappelons-le, l'installation du multiccommerce dans une partie des garages communaux va nécessiter de construire un entrepôt afin de déplacer le matériel qui y est stocké.

L'ENTREPOT



Plan du futur entrepôt

LE MULTICOMMERCE

Le marché cévenol devrait pouvoir s'installer dans ses nouveaux locaux fin 2024 .



Vue 3 D du futur local



Les permis de construire de ces 2 projets sont validés.

Nous en sommes à la consultation des entreprises, et les travaux de l'entrepôt devraient pouvoir commencer dès le premier trimestre 2024 avec une réception d'ici juin 2024.

SEBA

RESERVOIR DU CLAUZEL, ÇA BAIGNE !



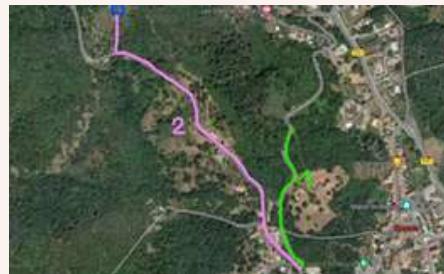
Chacun aura pu apercevoir depuis la fin de l'été la grue installée sur ce chantier. Les travaux avancent conformément au planning.

La traversée de la RD 536 à Amarnier pour le raccordement de St Pierre de Colombier est terminée. Les perturbations prévisibles sur les routes de Lablachère et du Maillet feront, comme convenu, l'objet d'informations aux habitants impactés par les travaux. Tout sera mis en œuvre pour limiter au mieux les désagréments qui seront inévitables.

La fin des travaux est planifiée pour l'été prochain.

Secteur MAILLET :

- Route de LABLACHERE (1) : Travaux avant juin 2024 (lien avec travaux SDE07), aucun impact sur les travaux du lot 1,
- Route de MAILLET (2) : Travaux après les travaux de génie civil du lot 1 (1/04/2024, voir planning lot 1).



SECURISATION DE L'ACCES A L'ECOLE



Comme prévu, les travaux réalisés dans l'été ont permis la mise en service du parking pour la rentrée scolaire.

Le revêtement en bicouche (avec gravillons) sera couvert d'un enrobé à l'issue d'une période de deux ou trois ans, le temps que le terrain se stabilise.

Une murette va être construite côté Nord pour finaliser ce cheminement

La signalisation au sol relative à la sécurité est faite, celle concernant la délimitation des places sera réalisée ultérieurement sur le futur enrobé

Des arbres seront plantés dans l'hiver aux 4 angles du parking

POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION de l'église

Après le clocher, les vitraux !

Un nouveau chantier qui va, lui aussi, s'étaler dans le temps.

Tous les vitraux sont soit fortement encrassés, soit partiellement détériorés. Une restauration s'impose pour préserver ce précieux patrimoine.

Après consultation d'artisans spécialisés dans ces travaux, le choix s'est porté sur Hélène MARCHAND, ardéchoise installée à St Alban Auriolles, qui a commencé cette restauration par une première baie.

La création de nouveaux vitraux dans les ouvertures qui en sont dépourvues sera également possible.

Compte tenu du coût total, cette restauration s'étalera sur plusieurs années



Avant



Après



Le plan de restauration des fresques a débuté cette année avec la fresque de la Foire de la Sainte Blaise.

Voici le tour de la fresque du tailleur dans la montée à l'église qui était très dégradée. Elle sera restaurée pour la fin de cette année.

La fresque du pisage des châtaignes devant la mairie devrait être restaurée au cours de l'année 2024.

Petit à petit, ce parcours très apprécié par nos visiteurs retrouvera toute sa splendeur.

POSE DE NOUVEAUX BANCS AU CENTRE BOURG



20 nouveaux bancs ont été installés cet été afin d'harmoniser et moderniser le mobilier du village. L'essence retenue pour l'assise est en bois exotique afin d'assurer une bonne longévité.

Les anciens bancs encore en bon état seront recyclés en périphérie du centre bourg.

Dans le cadre de l'enveloppe voirie communauté de communes

Pour rappel la commune participe à hauteur de 50%
2023 : réfection de la chaussée de 3 voies communales

Route du Souhiol

Coût total : 17 505€ HT



Impasse Mas de Girard

Coût total : 7380€ HT



Neyrac parc thermal

Coût total : 22 613€ HT



Carrefour la Taillade

C'était une demande des habitants suite à une réunion de quartier.

Ce carrefour devenait dangereux en raison d'un stationnement sauvage de véhicules et d'une arrivée rapide dans le sens montée.

Des bornes ont été implantées de manière à empêcher le stationnement et réduire la largeur de la voirie.

Coût total : 1810€ HT

Verdict à l'été prochain !



Cheminement du Plot

Les travaux qui ont été réalisés sont le busage du fossé sur 13 m, dans le but de réaliser un cheminement piéton sur un sol stabilisé, avec la création de 2 arrêts de bus.

Coût total : 52 701€ HT dont 26 530€ de subvention du Département au titre de la répartition du produit des amendes relatives à la circulation routière.

Il reste à réaliser le cheminement piéton en face de l'accès à l'usine.



AMENAGEMENT DU CHEMIN DU SOUILHOLE ET DE LA MOFETTE

Les travaux seront terminés courant décembre.

Il est désormais possible de se garer sur une plateforme réalisée en bordure de la route en bas du chemin.

150 marches en bois de châtaigner et 7 coupes d'eau vont être installées en décembre par l'Etablissement de formation professionnelle Olivier de Serre.



La mofette retrouve enfin son statut de site remarquable grâce à des aménagements qui vont permettre des visites soit en autonomie toute l'année soit avec un guide pendant la saison touristique.

La remise en état de l'installation électrique a été réalisée par l'Entreprise Frédéric Martin.

En autonomie, le visiteur pourra observer l'intérieur de la cavité à travers la porte vitrée. Deux boutons permettent l'un de déclencher l'éclairage et la mise en route de la roue,

l'autre de lancer un enregistrement audio expliquant la particularité géologique de la mofette.

Pendant la période touristique, des visites guidées seront organisées par l'Office du Tourisme et permettront de pénétrer dans la cavité et de mettre en œuvre le processus d'extinction des bougies de la roue lorsqu'elles arrivent proches du sol, démontrant ainsi la présence du gaz carbonique.

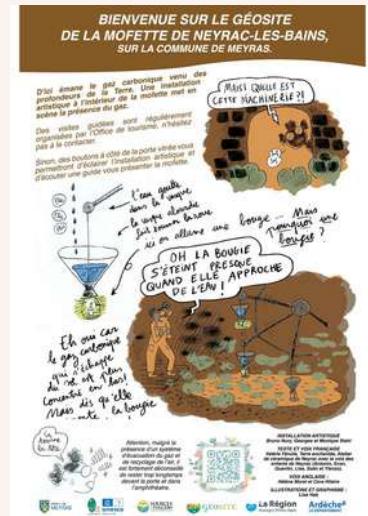
Une journée portes ouvertes sera organisée au printemps.



Porte vitrée à l'entrée



Les planchers ont été remplacés par l'équipe des agents techniques



Panneau explicatif à l'extérieur

Le hall d'accueil fait peau neuve !



Après la création d'une piscine de mobilisation, la rénovation des vestiaires et des espaces de soins locaux, la création d'un vaporarium et des piscines de Kneipp, la prochaine tranche de travaux pour l'hiver 2023-2024 concerne la réhabilitation complète du hall d'accueil qui n'a pas changé depuis la création des thermes en 1990. Quelques travaux préparatoires à la rénovation future du plateau technique de soins sont également prévus.

Une attention particulière à la qualité d'accueil des curistes et au confort des personnels des thermes motivent ce choix. En effet, le hall cathédral est très sonore, et le bruit devenait difficile à supporter. De même l'amélioration de l'efficacité énergétique du chauffage de cet espace conduira à un meilleur confort en hiver.

Le montant de travaux prévus est d'environ 400 000€ HT (dont 296 874€ pour le hall d'accueil) euros financés par le Conseil Régional 25% à travers le plan thermal régional et l'Etat par le plan avenir Montagne 30%. Le solde est financé par l'emprunt dont les annuités sont couvertes par la redevance des thermes.

L'aménagement du hall sera achevé pour l'ouverture de la saison 2024 fixée au 22 avril 2024.

visite du président de l'ADT aux thermes



Vendredi 27 octobre, Jean-Yves MEYER, Président de l'ADT a répondu favorablement à l'invitation de Madame Le Maire pour une visite des thermes.

Cette visite avait pour objectif de lui présenter les nouveaux équipements : bassins de Kneipp, vaporarium, sauna...ainsi que les futurs travaux 2023/2024 avec la rénovation du hall d'accueil .

De gauche à droite : Jean François TERRISSE , Directeur du SITHERE, Cédric D'IMPERIO, Président de la CDC, Jean-Yves MEYER, Président de l'ADT, Karine ROBERT, Maire de MEYRAS, Fabrice TAREAU, Directeur des thermes et Marc BRUN, 1er adjoint

En 2024 aura lieu la rénovation du plateau technique avec des équipements plus adaptés au personnel et aux curistes.

A été également évoqué l'agrément phlébologie qui est en phase d'étude clinique et qui devrait se terminer au printemps prochain.

La visite s'est achevée par une visite des sous sols avec la présentation des travaux qui ont été effectués et qui ont permis de diminuer la consommation d'énergie.

Agrément phlébologie : où en sommes nous?

ÉTUDE CLINIQUE

L'établissement thermal de Neyrac-les-Bains recherche VOLONTAIRES

Vous souffrez d'**insuffisance veineuse** avec des **lésions de la peau** (pigmentation, eczéma, etc...)

Participez à une étude clinique pour permettre à la station thermale de Neyrac-le-d'obtenir l'agrément pour traiter les symptômes de l'insuffisance veineuse !

Une cure thermale de 3 semaines orientée phlébologie peut vous être proposée.

Pour toute information :

04 76 76 66 39
themas-neyrac@univ-grenoble-alpes.fr



En 2023, 86 personnes ont été inclue dans l'étude

En 2024, les 14 dernières personnes termineront les soins pour cette étude et l'objectif des 100 personnes sera atteint.

L'étape suivante, 6 mois après les derniers patients, portera sur une évaluation du service médical par le centre de recherche de l'académie de Grenoble.

Fin 2024, nous pouvons espérer les conclusions de cette étude qui sera soumise à l'Académie Nationale de Médecine

L'obtention de l'agrément phlébologie est espéré pour fin 2025/début 2026.

COMMUNICATION

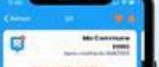


FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES DÉJÀ 420 à suivre les actualités de LA COMMUNE sur PanneauPocket !

A titre indicatif, c'est l'équivalent de 100 % des foyers de la commune de MEYRAS

100% gratuit
100% anonyme
0% publicité

Scannez-moi 

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette. 
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur www.panneaupocket.com

BIBLIOTHEQUE



Le projet de numérisation du corpus s'achèvera par sa mise en ligne sur une plateforme dédiée, accessible directement ou par le site Web de la mairie.

Ainsi les usagers de la bibliothèque pourront consulter en ligne les ouvrages disponibles et les réserver.

Cet outil sera opérationnel en début d'année et une formation à l'attention des usagers sera proposée par les bibliothécaires.

ATELIERS NUMERIQUES



Les ateliers numériques ont repris avec la période scolaire et pour le confort des participants, ils ont lieu dorénavant dans la salle des mariages.

Rendez vous les vendredis de 14H00 à 16H00. Les dates sont communiquées régulièrement sur la page Facebook de la mairie et de la Maison de Vallée. Pour tout renseignement contacter Maxime au 06 84 28 46 18

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



De nouveaux habitants se sont installés à Meyras cette année.

Une réunion d'accueil et d'information a été organisée à la mairie le 15 septembre.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre beau village de caractère !

LE LUDOBUS VIENT A MEYRAS !



Une convention a été signée avec l'association DEAMBULL pour organiser avec Téo et son LUDOBUS des après-midi jeux à l'attention des enfants et parents pendant les vacances scolaires.

Dates à retenir : jeudi 4/01 et mardis 20/02 et 16/04 (de 14H30 à 17H30)

L'AMIE DU PAIN



Le 7 septembre, la municipalité réunissait les bénévoles qui se sont mobilisés pour cette opération inédite.

Maintenir la livraison du pain et du journal au village, d'octobre 2022 jusqu'à l'ouverture du Marché Cévenole en juin 2023, a été un sacré challenge !

Un immense merci à tous les bénévoles pour leur ténacité et leur implication !

LA POSTE **votre adresse est-elle correcte ?**

Les services de La Poste nous signalent que plusieurs administrés de la commune n'ont pas encore mis à jour leur adresse selon les nouvelles règles utilisées par de nombreux services publics ou privés (numéro et nom de la voie)

Les enjeux de ces nouvelles adresses sont, entre autres, de fiabiliser l'arrivée des services de secours ou autres services publics ou privés et de fiabiliser l'adressage du courrier.

Pour mémoire ces nouvelles adresses ont été mises en place dans notre commune en 2016 et ont fait l'objet d'une attestation de modification d'adressage envoyée à chaque administré avec une invitation à en informer ses correspondants.

Vous pouvez corriger cette adresse sur le site « service-public.fr » par une seule démarche informant simultanément plusieurs services (Impôts, LA Poste, Sécurité Sociale, CAF...)

Le chemin d'accès sur ce site est le suivant :

[Accueil/Démarches et outils/Démarches en ligne/Transports – Mobilité/changement d'adresse en ligne](#)
Cocher « modification administrative »

Au 2 janvier prochain (pendant deux mois), La Poste remettra un courrier de rappel uniquement aux habitants dont l'adressage est erroné.

A compter du 01/03/2024 les courriers mal adressés seront renvoyés aux expéditeurs.



Autres informations de La Poste :

Trois boîtes aux lettres jaunes sont à votre disposition pour poster votre courrier sur la commune :

Place du Champ de Mars au Centre Bourg/ 865 route du Gerbier à Champagne / Place du Bosquet (Office du Tourisme à Neyrac).



Les habitants (particuliers uniquement) ayant des soucis de déplacement peuvent donner leur courrier au facteur. Pour ce faire ils peuvent demander au facteur un magnet à coller sur leur boîte aux lettres. (image ci-contre)

HOMMAGE A DOMINIQUE BERNARD



Une quarantaine de personnes étaient présentes pour ce recueillement, élus, agents administratifs, habitants et enseignants.

Suite au discours de Madame Le Maire, une minute de silence fût observée suivie de la Marseillaise.

Discours du Maire:

"Aujourd'hui je me tiens devant vous avec le cœur lourd car notre pays a été touché pour un acte de terreur qui a causé la perte d'une vie innocente, celle de monsieur Dominique BERNARD, professeur de français du lycée Gambetta d'ARRAS assassiné par un terroriste islamiste.

L'école de la République est à nouveau visée.

Trois ans presque jour pour jour après l'assassinat de monsieur Samuel Paty.

C'est un acte de lâcheté qui vise à semer la terreur et à diviser.

Par notre présence aujourd'hui, nous affirmons notre volonté de condamner, de manière absolue, cet acte de barbarie qui bafoue les valeurs de la République, la laïcité, la liberté, l'égalité et la fraternité.

Nous nous engageons à résister à la haine, à la division, à la violence qui cherchent à ébranler notre pays.

Nous disons NON à l'obscurantisme, à ces ignominies.

Nous apportons notre soutien à la famille de monsieur Dominique BERNARD, ainsi qu'à tous les enseignants.

Aujourd'hui nous nous rassemblons pour honorer sa mémoire, ce HEROS qui a sauvé des centaines de vies contre la sienne.

Merci à chacun d'entre vous pour votre présence et votre engagement.

Afin de conclure ce moment de recueillement, je vous invite à la minute de silence.

Vive la République, Vive la France."

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

105 ème anniversaire de l'Armistice 1918.



En présence des représentants de la Gendarmerie, des Pompiers, M. Audigier (porte drapeau) et M. Bottoni (représentant des anciens combattants)

Un bel hommage à celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté au péril de leurs vies.

Un hommage étendu cette année à toutes les victimes des guerres plus récentes et encore actuelles, qui continuent de se battre pour défendre nos valeurs républicaines.

BILAN DES FESTIVITES**70**

C'est le nombre moyen de personnes présentes à la vingtaine de spectacles organisés cette année dans la salle d'animation.

Ce chiffre ainsi que le taux de participation des habitants de la commune sont en progression régulière et nous encouragent à poursuivre dans cette programmation.

De nombreux temps forts auront marqué cette saison : L'étroit mousquetaire de Labeaume en Musiques, la conférence sur le tunnel du Roux, le film « Empreinte vivante » avec le PNR, Cabosse, le concert de La petite môme, Lady Soul Project avec l'orchestre symphonique du Département, le concert des Littles, la pièce La tête en friche, Les oiseaux de trottoir...

Et cette année, MEYRAS organise son premier marché de Noël !

Et pour commencer 2024

- Dimanche 27 janvier : Ciné concert « les traversée baroques » avec Labeaume en Musiques
- Dimanche 4 février : La foire de la Saint Blaise
- Dimanche 25 février : Conférence sur Tintin par Henri KLINTZ
- Dimanche 10 mars : Soirée RENAUD proposée par le groupe « Titan et ses potes » de Christian CHANEAC, un nouvel habitant de Meyras

Le programme complet sera disponible début 2024



FEUX D'ARTIFICE



Recette d'une fête de village réussie : des artificiers au sommet de leur art, CYCLONE un groupe musical connu, reconnu et adulé par toutes les générations jusqu'aux confins du Département, et une buvette d'une efficacité redoutable !

Une nouveauté pour Meyras : la retraite aux flambeaux. Une centaine de personnes a défilé, lampions en main, dans les ruelles de notre beau village avant de rejoindre le pas de tir.

La zone sud était noire de monde et cette soirée d'été aura laissé de beaux souvenirs à nos petits comme aux plus grands.



FETE DE CHAMPAGNE



Préparation de la bombine



Dégustation des différentes entrées et desserts préparés par les habitants



Instant de complicité



Les anciens élèves de l'école de Champagne



A table !



moment de partage

Cette année les habitants et les élus ont préparé une bombine.

Cette journée fût un grand succès et s'est terminée par un tournoi de pétanque.

LES CASTAGNADES 2023 DE MEYRAS

UN SACRÉ MILLÉSIME !



Quelle merveilleuse journée, ce samedi 14 octobre pour nos Castagnades !

Ce fut un franc succès dans la convivialité, l'échange et le partage.

Madame Patricia VALMA, Sous-Préfète de l'Ardèche, nous a fait l'honneur de sa présence, ainsi que de nombreux élus d'autres communes.

Pas moins de 45 exposants ont envahi la place du village et ce fut un sacré défi pour les installer tous !

Merci aux associations pour leur participation :

Les Amis de L'école pour la buvette, les rôties de châtaignes et la restauration rapide

Country Addict pour ses démonstrations de danse

Pétanque Loisirs Meyras pour le concours de lancer de bogues et la démonstration de boules carrées

L'Eau Vive pour la balade gourmande et l'organisation de la pesée du filet de châtaignes.

Dédé l'ardéchois pour la visite du village

Sans oublier bien sûr les nombreux bénévoles qui ont apporté, tout au long de la journée, leur contribution indispensable à la réussite d'un événement d'une telle ampleur.

Rendez-vous dans deux ans pour la prochaine !



MARCHÉ DE NOËL

Encore une première pour Meyras !

Le dimanche 17 décembre sera organisé un marché de Noël dans l'Espace d'Animation.

Une vingtaine de stands, les jeux Déambull pour les enfants, une buvette et restauration rapide, sans oublier le père Noël en chaire et en os...



Bref, tout pour passer un bon moment en famille et se plonger dans cette ambiance magique des fêtes de Noël.

RENTREE DES CLASSES ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE ET PRIMAIRE



Petit déjeuner anglais



Petit déjeuner canadien



Projet intergénérationnel



Moment détente



Découverte handball

Le 4 septembre, 86 élèves faisaient leur rentrée dans une bonne ambiance .

Ils étaient ravis de retrouver leur copains.

L'école est constituée de 4 classes.

La directrice d'école est Mme SABY Emmanuelle.

Elle est accompagnée de 4 autres enseignants : Mesdames TRIN Gaëlle et REYNET Pauline, ORSET Marie et M. COURTIN Sylvain.

Le personnel communal, Stéphanie SIMON, Anaïs DUFFAUD, Sylvie DREUILLAUX et Maddy MARTIN accompagnent les enfants tout au long de la journée dans leurs activités pendant le temps scolaire ou périscolaire.

Cette année sera, comme les autres, une année riche en projets : Classe qui danse, Voyage autour du monde, visite au château de Vogüé où seront exposées les œuvres des enfants autour de l'art plastique, sortie muséum d'Alba La Romaine, projet intergénérationnel en partenariat avec le pôle de santé, projet de sensibilisation sur l'alimentation et l'agriculture durable avec visite de la ferme de BURZET, salon du livre à Jaujac, cycle découverte handball, gymnastique, piscine...

Un plan national a été mis en place dans les écoles : le plan anti harcèlement.

Plusieurs actions seront assurées par les enseignants et notamment des journées de sensibilisation auprès des enfants.

La mairie participe financièrement aux différentes sorties scolaires, et alloue un budget gros matériel aux enseignants de 1000€ chaque année et octroie également un budget pour les fournitures scolaires de 58€/élève.

Chaque année la mairie offre un cadeau de Noël à tous les enfants avec un spectacle.



Les CIVAM de l'Ardèche ont organisé un repas-échange autour de l'accueil social qui a eu lieu à la salle des fêtes de Meyras.

Ce repas a été préparé par les personnes accueillies lors du séjour collectif organisé par les CIVAM de l'Ardèche et Réseau CIVAM.
Nous avons pu découvrir la cuisine sénégalaise.

En effet, les CIVAM de l'Ardèche ont organisé du 3 au 5 octobre un séjour collectif pour des associations de Paris, partenaires du réseau national, Réseau CIVAM.

Ces associations accueillent et accompagnent des personnes en situation de grande précarité.

Les bénéficiaires de ce séjour sont des femmes en situation d'urgence (Associations Cœur de Femmes) et des personnes installées dans la rue (Service des Maraudeuses de l'Armée du Salut).

Ce séjour de rupture a pour but de leur faire découvrir l'Ardèche au travers de ses savoir-faire agricoles et ruraux.

Les personnes accueillies ont pu visiter plusieurs fermes sur les territoires d'Ardèche des Sources et Volcans, du Val de Ligne et du Bassin d'Aubenas.

Ont été invités le Maire de Meyras, Karine ROBERT ainsi que Le Maire de Jaujac, Marion HOUETZ.

Mot du Maire :

*“Malgré cette situation très précaire, ces femmes gardent le sourire, apprécient chaque instant de bonheur et nous ont fait partager leur humeur pétillante.
Merci pour cette belle leçon de vie”*

DICRIM

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est diffusé avec cette gazette.

Il a pour but de vous sensibiliser à ces risques et de vous proposer des attitudes adaptées à mettre en œuvre en cas de danger. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le conserver précieusement.

Il est également consultable sur le site WEB de la mairie.



RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLEES

Qui est concerné ?

Les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées

Pourquoi s'inscrire ?

Afin de bénéficier d'une veille pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire)

Comment s'inscrire ?

En téléphonant la mairie au 04 75 94 42 40 (lundi et mercredi matin, jeudi après midi)
En retournant ce formulaire complété dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à contact@meyras.fr

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite être contacté(e) au sujet du Registre « Personnes Fragiles et Isolées »

enregistré(e) sur le Registre « Personnes Fragiles et Isolées »

Je suis exposé(e) à un risque d'inondation (à proximité d'un cours d'eau)

Remarques :

Mairie de MEYRAS - 1 Place du Champ de Mars - 07380 MEYRAS

En complément de la révision du Plan Communal de Sauvegarde, il est nécessaire de mettre à jour le registre nominatif des personnes fragiles de manière à permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de crise pouvant les mettre en danger. (Canicules, inondations...) Ce registre concerne les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées.

Si vous êtes concerné et si vous souhaitez figurer dans ce registre, nous vous invitons à contacter la mairie ou à nous retourner le formulaire joint à cette gazette. Cette démarche est facultative et toute personne figurant sur ce registre dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant.





Commune de Meyras



en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024

Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement.

période de recensement : du jeudi 18 janvier 2024 au samedi 17 février 2024

Le recensement de la population, c'est utile !



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune.



Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.



En y répondant, vous permettez aux collectivités d'ajuster l'action publique aux besoins de tous, en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite) ou de transports à développer.

Le recensement de la population, c'est sûr !



Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ils sont destinés à l'Insee et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.



Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour ne pas vous compter plusieurs fois. Ils sont supprimés des bases informatiques, une fois les résultats de l'enquête obtenus.



Les traitements de données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit.

Ne répondez pas aux sites frauduleux
qui vous réclament de l'argent.

Toutes les informations sont disponibles sur le site

WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

2 ÈME ÉDITION DU FORUM DES ASSOCIATIONS



Club de danse Country Addicts



Association l'Eau Vive



Association château de Ventadour



Pôle de santé des hautes vallées d'Ardèche



Maison Sport Santé



Collectif Cav'Art

Le tissu associatif de Meyras bien représenté au forum des associations communautaires.

MARCHE DES CREATEURS ET PRODUCTEURS A NEYRAC LES BAINS

1ère édition qui a eu lieu le 23 septembre organisée par l'Office du Tourisme en partenariat avec la Mairie de Meyras et les Thermes avec la présence de plus de 20 exposants.

La buvette a été tenue par la municipalité au profit du CCAS.

Les Thermes ont proposé gratuitement massage des mains ainsi que plusieurs visites des sous-sols. Cette journée fût un franc succès avec la présence de nombreux visiteurs.

Les curistes étaient ravis que cet évènement eut lieu sur le site thermal .



L'ARDECHE S'INVITE AU MENU LA SUBLIMATION DES PRODUITS DU TERRITOIRE PAR LES RESTAURATEURS

Vendredi 29 septembre a eu lieu le lancement de l'évènement "L'Ardèche s'invite au menu"

Merci aux chefs Claude Brioude du Restaurant Brioude & Bistrot, Vincent Badia de l'Auberge Les Grillons ainsi qu'à La table enchantée pour leurs délicieuses préparations cuisinées sur place.
Ce fût l'occasion de sublimer les produits du terroir, notamment ce fruit emblématique qui n'est autre que la châtaigne, sans oublier le cépe.



La Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans est partenaire de l'événement "l'Ardèche s'invite au menu" avec Ardèche le Goût pour la troisième année consécutive.

Avec la présence entre autres de Sandra Teyssier, Ardèche Le Goût, Cédric D'Império (Président CDC), Marion Houetz (Vice Présidente à l'agriculture), Karine Robert (Vice-Présidente au tourisme), Sophie Bottoni (Responsable du service tourisme) et Claire Delorme (Chargée de mission).

Cet événement a pour objectif de soutenir l'économie locale, de favoriser les circuits courts et ainsi mettre en valeur les producteurs locaux.

L'Ehpad Les Tilleuls à Montpezat Sous Bauzon a également été partenaire dans le cadre de la cuisine collective.

Du 9 octobre au 15 octobre ,
8 restaurants ont proposé des menus gourmands avec des produits 100% locaux.



Restaurant Le Point D'orgues (Fabras)
Le Bouchon Ardéchois (Jaujac)
La table enchantée (Thueyts)
Bistrot Brioude (Meyras)
Auberge Les Grillons (Meyras)
Restaurant Retour aux Sources (Meyras)
L'Auberge de Montpezat
Le Bistrot du Pont (Pont de Labeaume)



Céramique et écologie : l'atelier Terre Enchantée.

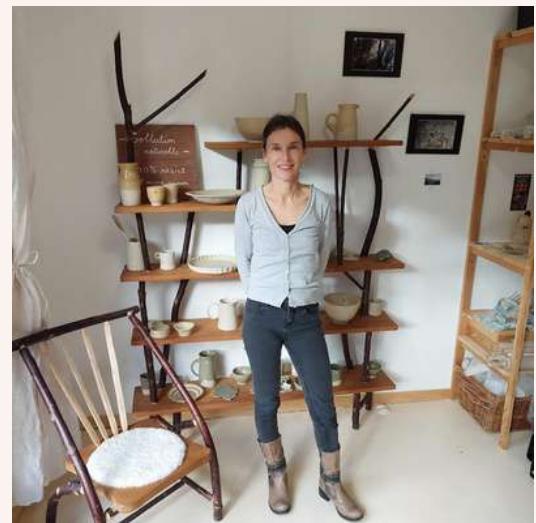
Après un travail de 20 ans dans des directions régionales du ministère de l'environnement, Valérie Férrula a souhaité changer de vie et débuter une nouvelle activité professionnelle.

Pratiquant depuis une dizaine d'année, en tant que loisir, la fabrication de céramiques, elle a décidé d'en faire son nouveau métier et a complété sa formation auprès de céramistes professionnels.

Elle et sa famille (3 enfants et son mari qui exerce un métier sans contrainte géographique) ont recherché un nouveau lieu de vie avec quelques exigences : en pleine nature, avec un grand jardin, une activité touristique et situé en altitude.

C'est, bien sûr, l'Ardèche qui cochait toutes les cases. Ainsi, la famille s'est installée à Meyras, dans le hameau de Neyrac-Haut il y a 18 mois.

Valérie a apprécié l'accueil ouvert et sympathique des habitants, de la Municipalité et de la Communauté de Communes.



Elle a officiellement inauguré son atelier, « Terre Enchantée », il y a 6 mois dans sa maison de Neyrac et y a installé ses outils de travail : le four, le tour, la table de modelage...

Valérie insiste sur l'harmonie qu'apporte l'activité de céramiste qui permet d'une part, d'exercer sa créativité en variations infinies et qui d'autre part, procure apaisement et sérénité par le simple fait de pétrir l'argile.

Restant fidèle à sa passion pour l'écologie, ses créations s'inspirent de la nature, avec des décos et des effets simples, des couleurs naturelles, des dessins en coup de pinceau ou en sgraffittage.

Elle travaille le grès et fabrique des tasses, mugs, assiettes, cruches, bols, théières,...

Valérie propose ses créations sur son site internet, sur les marchés, et débute les présentations en dépôt vente ou en galerie.

Parmi les techniques de décoration de ses pièces en grès, Valérie vient de créer une nouvelle collection «écologique» : elle utilise de la barbotine de faïence colorée et ne cuit ses pièces qu'une fois au lieu de deux pour économiser l'énergie.

Outre ses créations, Valérie veut aussi transmettre sa passion de la céramique. Chaque semaine, elle donne des cours auprès d'adultes et d'enfants.

Très attentive à la pédagogie, elle remet à ses élèves, des fiches techniques, des illustrations et photos qui permettent une réelle démarche d'apprentissage.

Contact : Terre Enchantée à Neyrac
site : terreenchantee.fr
Tél : 06 12 73 56 01

Le salon « Au 180 », un artiste et un artisan

Durant son enfance, Lionel Rovaletto a baigné dans un univers artistique.

Ses premières passions s'inscrivent dans cet environnement : dessin, peinture, gravure, sculpture... Sa rencontre avec un tatoueur va être déterminante. Celui-ci sera pendant plus d'un an son maître de stage dans l'apprentissage de ce métier qui demande de la créativité et un réel talent de dessinateur.

Il poursuivra ensuite sa vie professionnelle pendant quelques années dans différents salons.

Avec 10 ans de pratique, Lionel a souhaité prendre son indépendance et s'est installé en début d'année à Meyras, accueilli par la Mairie qui lui a procuré un local.

Après un gros travail sur ce local qu'il a réhabilité, valorisé, et naturellement mis aux normes de l'Agence Régionale de Santé, Lionel a ouvert son salon de tatouage dans la rue Grande de Meyras.



Sa clientèle est très variée : à peu près autant de femmes que d'hommes, souvent entre 30 et 35 ans, de toutes classes sociales et de tous métiers.

Lionel accorde une place essentielle aux premiers échanges avec son nouveau client afin de satisfaire au mieux ses attentes.

Confronté à toutes sortes de goûts et d'idées, le tatoueur devra composer avec chaque personne, saisir sa motivation, cerner son attente et sa sensibilité pour traduire son envie qui, parfois, est floue ou hésitante.

L'échange humain donne un sens à son travail : il a une responsabilité et peut refuser un tatouage décidé « sur un coup de tête ».

Lionel est à la fois un artiste au dessin remarquable, et un artisan qui saura présenter à son client puis exécuter une infinité de styles de tatouage.

Il apprécie par, exemple, le style « dotwork » ou pointilliste (les nuances sont matérialisées par des points), le style « graphique » (dessin figuratif ou abstrait avec une liberté de tracé), ou encore le style végétal et floral, et bien d'autres encore...

La réalisation proprement dite du tatouage demande une grande dextérité.

Il en décrit le principe en quelques mots :

Après avoir élaboré le dessin final, il en dégage les lignes principales qu'il transfert sur un support. Celui-ci est apposé sur la peau désinfectée. Le support est ensuite enlevé et le tatouage lui-même est effectué à partir du dessin transféré, avec différents dermographes et aiguilles (matériel stérile à usage unique).

Lionel affectionne également de dessiner à même la peau, selon le motif.



Lionel trouve bien sûr son plaisir et son équilibre dans son travail, mais aussi dans les réactions de ses clients.

Par exemple, l'un d'eux lui confie qu'il repart plus serein, plus heureux, plus beau. Un autre le remercie de l'avoir écouté et compris ou certains reviennent pour compléter un tatouage ou en réaliser un nouveau.

Contact : Salon « Au 180 »

180 rue Grande à Meyras

Facebook : Au 180

Instagram : lio_180

Tél : 07 45 03 99 73



Les habitants ont du talent!



3 talents se sont démarqués lors des joutes gourmandes amateurs lors des Castagnades
Le thème était "un dessert à la châtaigne sous toutes ses formes"



Félicitations à Camille RUSSO Lauréate, Valérie MENU 2ème gagnante et Marie-Andrée SIMON, 3ème gagnante.



Camille RUSSO



Valérie MENU



Marie-Andrée SIMON

Pour une joute amateur, les desserts qui ont été réalisés ont été d'une grande technicité.

Camille Russo 18 ans étant Lauréate de la joute, a été conviée à la joute départementale à Joannas pour représenter fièrement la commune de Meyras



Félicitations à ce jeune talent qui a été Lauréate de la joute gastronomique amateur départemental.

BRAVO Camille !





CROUSTILLANT ST JACQUES



INGREDIENTS POUR 4 PERSONNES:

16 Noix de Saint-Jacques

2 Poireaux

100gr Beurre

30gr Beurre salé

Sel

Poivre

15 Feuilles de brick

PRÉPARATION

1. Préchauffez le four th. 6 (180 °C). Badigeonnez les feuilles de brick de beurre fondu. Superposez-les trois par trois et moulez-les dans des moules à tartelettes. Faites-les dorer au four quelques minutes. Démoulez et réservez.
2. Nettoyez les poireaux, rincez-les et émincez-les finement. Mettez-les dans une sauteuse avec du beurre salé, 5 cl d'eau, salez et poivrez. Faites cuire 10 min à couvert puis poursuivez la cuisson 5 min à découvert. Égouttez.
3. Rincez les Saint-Jacques et épongez-les sur du papier absorbant. Poêlez-les quelques minutes avec le beurre salé restant. Salez, poivrez.
4. Garnissez les croustades de fondue de poireau et des noix de Saint-Jacques. Servez aussitôt.



DÉCÈS

ASTIER Marie-France, veuve OLLIER, 56 ans : 19/07/2023
REYNAUD René, 94 ans : 30/07/2023
CELLIER Henri, 98 ans : 13/11/2023
JANNOT Pierre, 88 ans : 21/11/2023
CEYTE Raymonde, veuve CHASTAGNER, 86 ans : 30/11/2023

MARIAGES

RIGAUT Maddy et GRANERT Sylvain : 2 septembre 2023

GEORGELET Izaline et LEMAIRE Adrien : 28 octobre 2023

NAISSANCES

DAVID Gabriel : 01/09/2023

DEBRAN JACOB Hanaé : 14/09/2023

Mairie de Meyras



GAZETTE N°9

Décembre 2023

Rédaction et mise en page intégralement réalisées
par les élus
Pages portrait rédigées par M. RETEL

Mairie de Meyras
1 place du Champ de Mars
07380 Meyras
04 75 94 42 40
contact@meyras.fr